

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de directrice Égalité au sein de la direction générale déléguée à la cohésion sociale

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2024-54 du 14 octobre 2024 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L.332-8,2°, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction générale déléguée à la cohésion sociale un emploi de directrice Égalité va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- piloter l'animation, la valorisation et l'évaluation du « marqueur » Égalité au sein des deux collectivités
- animer l'équipe de direction (organisée autour de 4 pôles et d'un établissement municipal, Citad'elles) et assurer le pilotage managérial sur la base d'un projet de direction à conforter
- assurer le pilotage ou co-pilotage de plusieurs projets en référence aux programmes de mandat (municipal et métropolitain) et au projet de collectivité (ville non sexiste 2030, budget sensible au genre, cours d'école et espaces extérieurs de crèches non genrés,...)
- accompagner les élues (2 Adjointes Ville de Nantes, 3 conseillères municipales déléguées, 2 conseillères métropolitaines)
- contribuer aux côtés du Département des ressources humaines, à la mise en œuvre de la démarche interne Égalité au Travail – Diversité Mixité
- superviser le pilotage de la gestion des ressources, être force de proposition en matière d'optimisation et de performance des moyens et avoir un rôle d'anticipation et d'analyse des évolutions des enjeux et problématiques

- animer les relations internes et externes relatives à la politique publique menée par la direction, piloter des réseaux thématiques, participer à des réseaux professionnels
- superviser l'animation des instances de gouvernance ouvertes (avec des acteur·rice·s et citoyen·ne·s) dans le champ de l'Égalité

Décide,

Article 1 : L'emploi de directrice Égalité à la direction générale déléguée à la cohésion sociale est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés principaux, à savoir au minimum / B 593 et au maximum / B 1015, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de Nantes Métropole,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **19 FEV. 2025**

Pour la Présidente
La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL

mis en ligne le :

24 FEV. 2025